



Intitulé du stage : « *TSA avec TDI : les techniques d'autoprotection pour protéger la personne et son entourage* »

A l'issue de cette session, les professionnels pourront développer une plus grande compréhension théorique et maîtrise pratique quant aux techniques d'autoprotection. Ces dernières seront enseignées pour favoriser la gestion des troubles du comportement tout en préservant le respect et l'intégrité morale et physique des personnes porteuses d'un handicap mental tel que l'autisme. Il s'agira également d'apporter une connaissance pratique de la réalisation des procédures d'extinction en favorisant le plus possible le confort aux professionnels menés à gérer des comportements difficiles.

Durée/groupe : 12 heures réparties sur deux journées consécutives

Profils des stagiaires : professionnels du terrain médico-social auprès d'adolescents et d'adultes porteurs d'un TSA/DI

Prérequis/condition d'accès : pas de prérequis préalable demandé

Objectifs pédagogiques :

- a) Connaître la démarche de la protection de la personne avec TSA/TDI tout en restant bienveillant
- b) Maîtriser les techniques basiques du contrôle physique pour réduire l'impact des troubles du comportement
- c) Appréhender la dimension de communication susceptible de concerner un comportement inadéquat
- d) Savoir inscrire les techniques de contrôle physique dans le cadre de l'analyse fonctionnelle du comportement

Contenu de la formation :

JOUR 1 - MATIN : ELEMENTS THEORIQUES (durée : 3 heures et 30 minutes)

- **Présentation des objectifs de la formation**
- **Présentation des participants et leurs attentes** : questions, informations recherchées
- **Présentation et remise des supports pédagogique**

Les éléments théoriques sont abordés en matinée du premier jour pour donner du sens à la nécessité de recourir par une équipe médico-éducative aux techniques d'autoprotection dans le cadre de la gestion des conduites inadaptées tout en ne dérogeant pas aux principes que sont le respect de l'intégrité physique, la sécurité de la personne porteuse d'un TSA qui manifeste un trouble du comportement du type hétéro-agressif et celle de de son entourage.

- L'autoprotection : une démarche à comprendre, pour quelles raisons y recourir
- Contrôle des comportements difficiles : un processus qui optimise l'action raisonnée et non spontanée de l'entourage
- Une démarche qui protège la personne avec autisme et qui apporte un confort aux intervenants
- Les techniques d'autoprotection, plusieurs modèles en Europe et dans le monde
- Les techniques d'autoprotection ne sont ni punitives ni intrusives



JOUR 1 – APRES MIDI : MISE EN PRATIQUE des techniques d’AUTOPROTECTION
(durée : 2 heures 30 minutes)

- **Les techniques d’autoprotection ne sont ni punitives, ni intrusives**
 - La neutralité de l’intervenant optimisée via le recours aux techniques d’autoprotection
 - Techniques qui favorisent la bienveillance
- **L’objectif premier des techniques d’autoprotection** : agir sur le comportement tout en réduisant chez l’intervenant la sensation d’un fort désagrément au moment de gérer la conduite inadaptée manifestée par la personne porteuse d’un TSA
- **Démonstration** de techniques pour différents types de comportements susceptibles d’être rencontrés au quotidien
 - **Exercices encadrés par le formateur** pour enseigner aux stagiaires la pratique des techniques d’autoprotection

JOUR 2 - MATIN : ELEMENTS THEORIQUES (durée : 3 heures et 30 minutes)

Les éléments théoriques sont abordés en matinée du second jour pour donner du sens à la nécessité de recourir par une équipe médico-éducative aux techniques d’autoprotection dans le cadre de la gestion des conduites inadaptées tout en préservant la compréhension des procédures d’extinction (approche comportementale) en lien avec l’hypothèse fonctionnelle du comportement problème ciblé.

- **TSA/TDI et troubles du comportement** :
 - Rappels quant à la définition d’un trouble du comportement et la dimension communicative d’un comportement inadéquat
- **Un comportement inadapté au contexte social mais pertinent pour transmettre un message**
 - Hypothèse fonctionnelle d’un trouble du comportement apparemment dénué de communication
- **Procédure d’extinction d’un comportement inadapté**
 - Technique de retrait d’attention sur le plan théorique
 - Technique de retrait d’attention sur le plan pratique
 - **Optimiser le recours à la procédure d’extinction en raison de 3 paramètres** :
 - **Rappels : les techniques d’autoprotection ne sont ni punitives, ni intrusives**
 - L’intervenant peut réguler sa propre émotion
 - L’intervenant peut agir sans déroger au principe de décourager le comportement inadapté
 - La procédure d’extinction n’est pas aversive et favorise la *bienveillance* auprès des personnes porteuses d’un TSA avec TDI

JOUR 2 – APRES-MIDI : MISE EN PRATIQUE des techniques d’AUTOPROTECTION
(durée : 2 heures 30 minutes)

- **Démonstration de techniques pour différents types de comportements susceptibles d’être rencontrés au quotidien**
- **Exercices encadrés par le formateur** pour enseigner aux stagiaires la pratique des techniques d’autoprotection

CONCLUSION/DISCUSSION

Type d’action de formation :

action d’acquisition, d’entretien ou de perfectionnement des compétences



Organisation de la formation :

Equipe pédagogique

Patrick ELOUARD, psychologue sexologue spécialisé dans le domaine des TSA et des stratégies éducatives depuis 1999

OU

Sylvie BUCCHINI, éducatrice spécialisée, consultante TSA avec TDI, formatrice spécialisée au CCIFA 64 dans le domaine des TSA depuis 2010

Méthodes et moyens pédagogiques

- Remise du support papier (dossier de stage) aux différents stagiaires
- Exposés théoriques
- Illustration de la théorie par des cas concrets
- Brainstorming, quiz, mise en situation
- Exercices d'enchaînements moteurs

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questionnaire préalable à l'action de formation transmis aux différents stagiaires
- Formulaire d'évaluation de satisfaction en FIN de la formation
- Formulaire d'évaluation des acquis en DEBUT et en FIN de formation

Modalités pédagogiques choisies

- Formation en mode présentiel
- Groupe de 16 stagiaires au maximum
- Formation en mode projet avec illustration de cas pratiques en alternance avec les apports théoriques dispensés

Logistique et aménagements à disposition pour une formation se déroulant en INTRA

- Locaux mis à disposition par le bénéficiaire de l'action de formation
- Salle équipée de tables et de chaises en nombre suffisant
- Salle présentant un espace suffisamment grand pour permettre les enchaînements par l'ensemble des stagiaires
- Mise à disposition d'un vidéoprojecteur, d'un tableau blanc ou paper board avec stylos
- Coin repas et coin repos/pause (selon l'organisation et le règlement intérieur soumis par le bénéficiaire)
- Temps de repos (1 en matinée et 1 en après-midi sur une durée de 10 minutes – café offert et/ou autres boissons non alcoolisées offertes aux stagiaires par le bénéficiaire de l'action de formation)
- L'ensemble des espaces mis à disposition est accessible aux personnes à mobilité réduite



Prise en charge des personnes en situation de handicap

- En cas de nécessité, des aménagements spécifiques pourront être étudiés en collaboration **avec le référent handicap du CCIFA 64** afin de mettre en place des outils, rythmes ou modalités particulières adaptés au handicap exprimé.
- Pour toute information, contactez notre référent handicap, **Mme BUCCHINI Sylvie** : ccifa.64@wanadoo.fr

Indicateur de performance : taux de satisfaction sur l'année 2023 : **3.76/4**

Délai d'accès : selon les dates de réalisation déterminées en commun lors du devis.

Modalités d'accès : une fois le devis signé, les stagiaires sont inscrits à la formation sur communication des noms, prénoms et fonctions par l'employeur

En général, sous un délai d'un mois minimum après la demande

Tarifs : 1 100.00 €/jour non assujetti à TVA – un devis est établi à la demande